

Honoraires de transaction
Agence de NAY

Prix Net Propriétaire	% TTC
de 0 à 96 000 € (Forfait)	5 000 €
de 96 001 € à 250 000 €	5,00 %
de 250 001 € à 350 000 €	4,50 %
de 350 001 € à 500 000 €	4,00 %
de 500 001 € à 800 000 €	3,50 %
de 800 001 € et plus	3,00 %

Honoraires de transaction
Agence de PAU

Prix Net Propriétaire	% TTC
de 0 à 96 000 € (Forfait)	4 800 €
de 96 001 € à 250 000 €	5,00 %
de 250 001 € à 350 000 €	4,50 %
de 350 001 € à 500 000 €	4,00 %
de 500 001 € à 800 000 €	3,50 %
de 800 001 € et plus	3,00 %



Honoraires de LOCATION

partagés pour moitié entre le propriétaire et le locataire

A la charge du locataire : 4.50 % HT* du loyer annuel

A la charge du propriétaire : 4.50 % HT* du loyer annuel

*TVA à 20 % du montant HT

Disposition Loi ALUR – Décret du 15 septembre 2014

Plafonnement à 8 € par m² des frais de mise en location

Plafonnement à 3 € par m² des frais liés à l'état des lieux